

Image not found or type unknown



Procédure civile : assignation de tous les vendeurs pour vices ca

Par **patapouf**, le **01/08/2009** à **14:00**

Bonjour,

je suis assigné en tant que vendeur en garantie des vices cachés,

outre le fait que je conteste l'existence de vices cachés,

l'adversaire n'aurait-il pas dû assigner l'ensemble des vendeurs sachant qu'il s'agissait d'un bien en indivision?

merci d'avance